

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

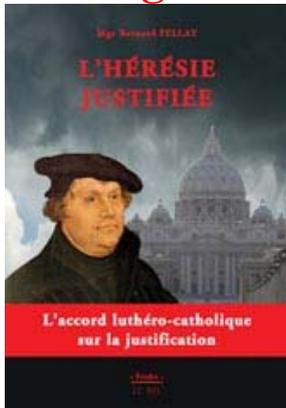
Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

jeudi 4 mars 2010

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Mgr Fellay se tait devant la participation active et formelle de Ratzinger-Benoît XVI à l'office liturgique Luthérien du 14 mars 2010 Ratzinger « hérétique » selon le canon 2316



Dans une plaquette parue il y a un an (« *L'hérésie justifiée* »), Mgr Fellay, 'successeur' de Mgr Lefebvre décrypte ici un des fleurons de l'œcuménisme post-conciliaire, en dénonçant non seulement la substance de cet accord – « *les principales erreurs protestantes sont clairement réaffirmées* » – mais également sa méthode – « *l'exacte contradiction de l'avertissement donné par Pie XI dans *Mortalium animos** »¹

Le 14 mars 2010, Ratzinger participera activement et formellement à un office protestant à Rome en y prononçant le sermon. Mgr Fellay se tait, désormais trop désireux de maintenir la fiction du « *Benoît XVI, ami de la Tradition* » et de gagner les faveurs de l'hérétique.

« Ceux qui participent ainsi activement et formellement au culte de non catholiques sont présumés adhérer aux croyances de ces derniers. C'est pourquoi le Canon 2316 les déclare « suspects d'hérésie » et s'ils persévèrent ils sont « considérés comme hérétiques ». Je ne fais que citer ce texte. » déclarait Mgr Lefebvre le 30 mars 1986

¹ http://seldelaterre.fr/product_info.php?products_id=266&osCsid=5c26cb3a2e52e20370a61780ba7e7d77

Inouï ! Mgr Lefebvre eût été scandalisé ! Et n'aurait pas manqué de prononcer un discours ou un sermon solennel de condamnation de **l'acte formel de « *communicatio in sacris* » que va poser le prétendu « pape », l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, le dimanche 14 mars 2010** en participant activement et formellement à l'office protestant de l'église Luthérienne Évangélique de Rome. Il n'est que de relire le sermon du fondateur de la FSSXP du 30 mars 1986 que VM a récemment publié².

Ratzinger-Benoît XVI prononcera le sermon durant le culte protestant institué par l'hérésiarque Martin Luther.

Ce soutien de Ratzinger-Benoît XVI aux luthériens, a lieu un an après qu'il ait salué le **dixième anniversaire de l'accord que l'église Conciliaire et la Fédération Luthérienne Mondiale ont conclu en signant une Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification le 31 octobre 1999, à Augsburg**. Ainsi l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI

voit dans cet anniversaire « *une occasion de rappeler la vérité sur la justification de l'homme, témoinnée ensemble* », pour que luthériens et catholiques se réunissent « *dans des célébrations œcuméniques* » et approfondissent « *ultérieurement cette thématique et les autres qui sont objet du dialogue œcuménique* ».³

Depuis août 2009, les éditions des dominicains d'Avrillé (Les *Éditions du Sel*) diffusent une étude de Mgr Fellay où celui-ci analyse et condamne l'accord de Ratzinger avec les Luthériens :

Les éditions du Sel

Accueil » Catalogue » Études » 39791 Mon compte | Voir

Catégories

- Vie spirituelle (37)
- Dossiers (1)
- Education (2)
- Divers (1)
- Nos maîtres (7)
- Études (28)
- CD audio-> (23)
- CD Rom (2)
- Vérité histoire (11)
- Sel de la terre (18)
- Abonnement revue
- Sel de la Terre (7)
- CD Journées Jean Vaquié-> (14)
- Jeunesse (9)
- Symposiums sur Vatican II (4)

L'hérésie justifiée [39791] 6.00 €

L'accord luthéro-catholique sur la justification

Mgr Bernard FELLAY

74 pages

Le 31 octobre 1999, une *Déclaration commune sur la justification* était signée entre l'Église catholique officielle et l'Église luthérienne. Le successeur de Mgr Lefebvre décrypte ici un des fleurons de l'œcuménisme post-conciliaire, en dénonçant non seulement la substance de cet accord – « les principales erreurs protestantes sont clairement réaffirmées » – mais également sa méthode – « l'exacte contradiction de l'avertissement donné par Pie XI dans *Mortalium animos* ».

Dix ans après cet accord, son principal artisan est devenu pape sous le nom de Benoît XVI. Loin de renier le travail qu'il a fait en tant que cardinal, il a déclaré se réjouir de la « longue recherche qui a conduit à un consensus sur la justification » et de « l'adhésion du Conseil mondial des Églises méthodistes à la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification. » (Vêpres œcuméniques à Ratisbonne, le 13 septembre 2006.)

Entre ceux qui poursuivent dans la voie d'un faux œcuménisme et ceux qui défendent la Tradition, il existe de profondes divergences doctrinales. Cette étude manifeste un des points sur lesquels les autorités romaines actuelles sont en opposition avec l'Église de toujours.

Ce produit a été ajouté à notre catalogue le mardi 04 août 2009.



« L'hérésie justifiée - L'accord luthéro-catholique sur la justification

Mgr Bernard FELLAY - 74 pages

Le 31 octobre 1999, une Déclaration commune sur la justification était signée entre l'Église catholique officielle et l'Église luthérienne. Le successeur de Mgr Lefebvre décrypte ici un des fleurons de l'œcuménisme post-conciliaire, en dénonçant non seulement la substance de cet accord – « *les principales erreurs protestantes sont clairement réaffirmées* » – mais également sa méthode – « *l'exacte contradiction de l'avertissement donné par Pie XI dans *Mortalium animos** ».

Dix ans après cet accord, son principal artisan est devenu pape sous le nom de Benoît XVI. Loin de renier le travail qu'il a fait en tant que cardinal, il a déclaré se réjouir de la « longue recherche qui a conduit à un consensus sur la justification » et de « *l'adhésion du Conseil mondial des Églises* ».

² http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-02-24-B-00-Mgr_Lefebvre_scandalise_par_synagogue.pdf

³ <http://www.zenit.org/article-23569?l=french>

méthodistes à la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification. » (Vêpres œcuméniques à Ratisbonne, le 13 septembre 2006.)

Entre ceux qui poursuivent dans la voie d'un faux œcuménisme et ceux qui défendent la Tradition, il existe de profondes divergences doctrinales. Cette étude manifeste un des points sur lesquels les autorités romaines actuelles sont en opposition avec l'Église de toujours. »⁴

Le double jeu de Mgr Fellay devient de plus en plus évident, **il fait mine de continuer à défendre la doctrine catholique** en publiant une étude contre l'accord conciliaire-luthérien et, **parallèlement il se tait devant les scandales œcuméniques ou inter-religieux de Ratzinger-Benoît XVI qui vont crescendo**, tout en diffusant partout dans la FSSPX la **fiction mensongère** d'un « **bon pape Benoît XVI** » qui serait « **mal entouré** » et « **mal formé** », et qui serait « **favorable à la Tradition** ».

Mgr Fellay distille aussi l'erreur fondamentale selon laquelle l'église Conciliaire serait la véritable Église catholique, que Benoît XVI appartiendrait à l'Église catholique, et que la FSSPX voudrait « revenir dans l'Église », qu'elle voudrait ne pas se séparer de la Rome éternelle que représenterait Ratzinger-Benoît XVI, alors que ce dernier a « quitté l'Église » selon Mgr Lefebvre et n'est plus catholique.

Là où Mgr Lefebvre, à la fin de sa vie, parlait de l'église Conciliaire, en distinguant avec soin de l'Église à laquelle il déclarait que la FSSPX continuait à appartenir, Mgr Fellay emploie désormais systématiquement le mot Église pour l'église Conciliaire et insinue que la FSSPX devrait rejoindre l'Église.

La réalité éclate dans toute sa nudité : **l'abbé Ratzinger-Benoît XVI est un apostat**, et un usurpateur, le « **précurseur de l'Antéchrist** »⁵ (**abbé Soliman**) et Mgr Fellay est un artisan d'iniquité : il applique la politique maçonnique de ralliement de la FSSPX à Rome, bénie par la *Grande* Loge* de France** et vulgarisée par l'abbé Celier⁶.

À l'opposé du silence complice de Mgr Fellay, le fondateur de la FSSPX, Mgr Lefebvre, rappelait avec la plus grande gravité et solennité la doctrine de l'Église sur la *communicatio in sacris* :

« Que disent ces textes à propos de ce que l'on appelle la « *communicatio in sacris* », c'est-à-dire la participation à un culte non catholique ou chez les non-catholiques ? Je crois que c'est bien là ce qui nous occupe quand nous voyons le Pape et des évêques participer à des cultes non catholiques. Qu'est-ce que dit l'Église de la « *communicatio in sacris* » ? Elle est interdite avec les non-catholiques par le Canon 1258, § 1, qui dit : « **Il est absolument interdit aux fidèles d'assister ou de prendre part activement aux cultes des acatholiques (c'est-à-dire des non-catholiques) de quelque manière que ce soit.** » Et voici comment ce commentaire officiel de la doctrine de l'Église l'explique et que je n'ai fait que copier : « **La participation est active et formelle quand un catholique participe à un culte hétérodoxe, c'est-à-dire non catholique, avec l'intention d'honorer Dieu par ce moyen, à la manière des non-catholiques** ». Je répète : « **La participation est active et formelle quand un catholique participe à un culte non-catholique avec l'intention d'honorer Dieu par ce moyen à la manière des non-catholiques** ». C'est exactement ce devant quoi nous nous trouvons. Je pense réellement que les évêques et que le Pape ont l'intention d'honorer Dieu par le culte non catholique auquel ils participent. Je pense ne pas me tromper. « **Une telle participation est interdite sous n'importe quelle forme quovis modo - parce qu'elle implique profession d'une fausse religion et par conséquent reniement de la Foi** »

⁴ http://seldelaterre.fr/product_info.php?products_id=266&osCsid=5c26cb3a2e52e20370a61780ba7e7d77

⁵ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-02-27-B-00-Benoit-XVI_sanctifie_le_paganisme.pdf

⁶ <http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-11-11-A-00-Question-about-Bishop-Fellay.pdf>

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-11-03-A-00-Fellay_Celier-deutsch.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-10-17-A-00-Lettre_aux_14_abbes.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-15-A-00-FM-Maxence_Point-Hors-serie.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-02-A-00-Question_sur_Mgr_Fellay.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-05-A-00-Suresnes-Loge_et_divan.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean_Luc_Maxence-Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf

catholique ». Et le Saint Siège décrétait en 1889 : « **Il est interdit de prier, de chanter, de jouer de l'orgue dans un temple hérétique ou schismatique, en s'associant aux fidèles qui y célèbrent leur culte, même si les termes du chant et des prières sont orthodoxes** ». Ce n'est pas moi qui ai écrit cela. C'est en toutes lettres dans le traité de *Droit canonique du chanoine Naz* qui fait autorité et qui a toujours été considéré dans l'Église comme un commentaire tout à fait officiel et valable. **Ceux qui participent ainsi activement et formellement au culte de non catholiques sont présumés adhérer aux croyances de ces derniers. C'est pourquoi le Canon 2316 les déclare « suspects d'hérésie » et s'ils persévèrent ils sont « considérés comme hérétiques »**. Je ne fais que citer ce texte.

Pourquoi cette législation de l'Église ? Pour nous aider à pratiquer le premier commandement qui est de professer notre Foi catholique. Si nous la professons, il nous est impossible, il est inconcevable de professer une autre foi et de participer à un autre culte. En priant dans un autre culte nous faisons profession d'honorer le dieu qui est invoqué par ce culte celui d'une fausse religion. Un dieu qui est une construction de l'esprit ou qui est une idole quelconque, mais qui n'est pas le vrai Dieu. » **Mgr Lefebvre, 30 mars 1986**⁷

La *communicatio in sacris* de Ratzinger-Benoît XVI avec les Luthériens ? Ne vous inquiétez pas ! L'ami de Ratzinger, **l'ancien kantien, élève du professeur Laut (avec son condisciple l'abbé Wodsack), l'abbé Schmidberger** voudraient masquer l'épouvantable déliquescence et apostasie de l'église Conciliaire pour diffuser **le mythe de propagande d'une « Église dans les eaux calmes »** !



**L'interview-imposture de l'abbé Schmidberger, taupe n°2 de la FSSPX :
« L'Église est dans les eaux calmes » (sic !)**

Pater Franz Schmidberger: "Die Kirche ist in ruhigere Fahrwasser gekommen."

Kathnews-Chefredakteur Benjamin Greschner im Exklusiv-Interview mit P. Franz Schmidberger FSSPX⁸.

"Les eaux calmes" ! Après les Anglicans, la synagogue, le paganisme et bientôt la *communication in sacris* avec les protestants Luthériens ! L'abbé Schmidberger prend-t-il les fidèles pour des c... rétins ?

Quand sera-t-il expulsé de la FSSPX ?

Et le **Forum Catholique**, « *Pravda* » internautique de la petite coterie du ralliement à Benoît XVI **interdit tout débat sur le sujet, sur intervention expresse de Xavier Arnaud**.

Le **sujet est explosif**, car il **pulvérise la fausse image de « restaurationniste »** entretenue par ces milieux modernistes autour de Ratzinger, et il pourrait tirer de leur hypnose ratzinguérienne, les lecteurs sans formation du *Forum catholique*, occupés à partager à qui mieux-mieux leur admiration béate des fils de soie des chasubles richement brodées, comme gage de « retour de la Tradition », pendant que l'ennemi moderniste du Vatican fait avancer ses plans subversifs œcuménistes.

⁷ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-02-24-B-00-Mgr_Lefebvre_scandalise_par_synagogue.pdf

⁸ <http://www.kathnews.de/content/index.php/2010/02/18/pater-franz-schmidberger-die-kirche-ist-in-ruhigere-fahrwasser-gekommen/#more-3295>

L E F O R U M
CATHOLIQUE

[Me connecter] RSS

Nouveau message | Contacts | Contacter l'aumônier du forum | Inscription | Retour à la liste des messages | Rechercher

-> Messages récents Afficher la discussion

MERCI DE NE PLUS ALIMENTER CE FIL par **Le Webmestre** (2010-02-22 08:08:09) Imprimer

MERCI DE NE PLUS ALIMENTER CE FIL sous peine de suspension.

XA

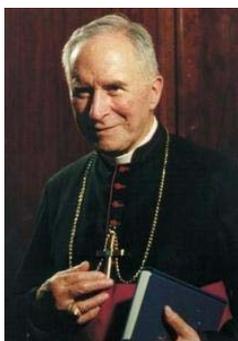
Xavier Arnaud, fondateur du Forum Catholique et de l'école Sainte Jeanne d'Arc (à Lyon)



<http://leforumcatholique.org>
<http://www.saintejeannedarc.fr>

<http://radio-courtoisie.over-blog.com/article-19190870.html>

Cet évènement inouï pose très clairement le **problème de la légitimité de Ratzinger-Benoît XVI** et donc de la justification des « discussions » de la FSSPX avec cet apostat à Rome.



« Quelle conclusion devons-nous peut-être tirer (...) devant ces actes répétés de communication à de faux cultes ? (...) **il est possible que nous soyons dans l'obligation de croire que ce pape n'est pas pape** » Mgr Lefebvre, 30 mars 1986

Déjà il y a 24 ans, **Mgr Lefebvre** avait exposé la problématique, **en envisageant la vacance du siège de Saint-Pierre** et en demandant à ses successeurs de trancher la question :

« Quelle conclusion devons-nous peut-être tirer dans quelques mois devant ces actes répétés de communication à de faux cultes ? Je ne sais pas. Je me le demande. **Mais il est possible que nous soyons dans l'obligation de croire que ce pape n'est pas pape. Je ne veux pas encore le dire d'une manière solennelle et formelle, mais il semble bien, à première vue, qu'il soit impossible qu'un pape soit hérétique publiquement et formellement. Notre Seigneur lui a promis d'être avec lui, de le garder dans la Foi et sans qu'il puisse errer dans la Foi, mais peut-il en même temps être hérétique**

publiquement et quasiment apostasier ? Voilà un problème qui ne me concerne pas seulement moi, mais qui vous concerne tous. » Mgr Lefebvre, 30 mars 1986⁹

Mgr Lefebvre posait la question de la vacance du siège, **comme l'abbé Soliman**.

À l'opposé, Mgr Fellay chasse l'abbé Soliman, et impose dans la terreur, non seulement de poser cette question, mais même de critiquer Ratzinger et multiplie les contacts indécents avec la Rome apostate et moderniste, tout en protégeant les abbés Celier, Lorans et Schmidberger.

Les abbés de la FSSPX ne pourront pas faire l'économie d'une déposition de Mgr Fellay et d'un **limogeage de la dizaine d'abbés prévaricateurs** dont il s'est entouré, s'ils veulent que l'« Arche de la Nouvelle Alliance », fondée par Mgr Lefebvre survive.

C.Q.F.D.

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

© 2010 *virgo-maria.org*

ZF10021910 - 19-02-2010

<http://www.zenit.org/article-23569?l=french>

BENOÎT XVI RENDRA VISITE À LA COMMUNAUTÉ LUTHÉRIENNE DE ROME

Il participera au culte dominical du 14 mars 2010

ROME, Vendredi 19 février 2010 ([ZENIT.org](http://www.zenit.org)) - [L'Eglise luthérienne](#) évangélique de Rome, via Sicilia, annonce la visite de Benoît XVI à l'occasion du culte dominical du dimanche 14 mars. La rencontre se déroulera en allemand.

« *Avoir parmi nous l'évêque de Rome nous semble être un beau signe de l'œcuménisme de notre ville* » a déclaré le pasteur de cette communauté, Jens-Martin Kruse.

L'invitation remonte à 2008, à l'occasion du 25e anniversaire de la visite de Jean-Paul II à la « *Christuskirche* », le 11 décembre 1983, à l'occasion des 500 ans de la naissance de Martin Luther. L'idée, explique Jens-Martin Kruse, était de fêter cette fois l'événement avec Benoît XVI.

L'homélie sur saint Jean

Le culte commencera à 17 h 30. Benoît XVI donnera l'homélie sur l'Évangile de Jean (12,20-26, « *Si le grain ne meurt...* »).

Le pasteur Kruse s'appuiera sur le premier chapitre de la seconde épître de Paul aux Corinthiens pour parler de « *l'aide de Dieu dans l'action* ». Le choix des passages bibliques a été dicté, a-t-il expliqué, par le calendrier, déjà fixé, de la communauté.

⁹ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-02-24-B-00-Mgr_Lefebvre_scandalise_par_synagogue.pdf

Le cardinal Walter Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, a également été invité à la célébration et il accompagnera le pape dans sa visite.

On se souvient que l'Eglise catholique et la Fédération luthérienne mondiale ont signé une **Déclaration conjointe** sur la doctrine de la justification le 31 octobre 1999, à Augsburg.

A Ratisbonne, en 2006, le pape a lui-même rappelé, au cours de vêpres œcuméniques, que « *la justification est un thème essentiel de la théologie* ».

Le 10e anniversaire

En 2009, il a salué le 10e anniversaire de la signature de cette déclaration, à l'occasion de la visite d'une délégation luthérienne finlandaise qu'il a reçue au Vatican le 19 janvier, comme chaque année à l'occasion de la fête de saint Henri.

Il est revenu sur cet anniversaire lors de l'angélus du dimanche 1er novembre 2009, place Saint-Pierre, en la fête de la Toussaint, soulignant qu'en 2006, le Conseil méthodiste mondial a également adhéré à cette déclaration. « *Je souhaite de tout cœur que cet anniversaire important puisse contribuer à faire progresser le chemin vers l'unité pleine et visible de tous les disciples du Christ* », avait déclaré Benoît XVI.

Le pape voit dans cet anniversaire « *une occasion de rappeler la vérité sur la justification de l'homme, témoignée ensemble* », pour que luthériens et catholiques se réunissent « *dans des célébrations œcuméniques* » et approfondissent « *ultérieurement cette thématique et les autres qui sont objet du dialogue œcuménique* ».

Vers l'unité

Benoît XVI a évoqué à nouveau cet anniversaire le 19 janvier dernier, en recevant la délégation de Finlande. Il a souligné que la déclaration constitue un « *signe concret d'une fraternité redécouverte entre luthériens et catholiques* ».

Il a salué « *l'œuvre récente du dialogue entre luthériens et catholiques en Finlande et en Suède sur des questions dérivant de la Déclaration conjointe* », avant d'exprimer ce vœu : « *Souhaitons que le texte issu du dialogue contribue positivement au chemin qui conduit à la restauration de notre unité perdue* ».

Anita S. Bourdin

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org